0.a. Objectif

Objectif 4 : Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

0.b. Cible

Cible 4.1 : D'ici 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons terminent un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit, équitable et de qualité, les dotant d'acquis véritablement utiles

0.c. Indicateur

Indicateur 4.1.1: Proportion d'enfants et de jeunes (a) en 2e et 3e année; b) à la fin du primaire; et c) à la fin du premier cycle du secondaire, atteignant au moins un niveau minimum de compétence en (i) lecture et (ii) en mathématiques, par sexe

0.e. Mise à jour des métadonnées

Dernière mise à jour : Juillet 2016

0.f. Indicateurs connexes

Ces métadonnées couvrent les parties (b) et (c) de l'indicateur 4.1.1 : Proportion d'enfants et de jeunes (a) en 2e et 3e année; *b) à la fin du primaire*; et c) à la fin du premier cycle du secondaire, atteignant au moins un niveau minimum de compétence en (i) lecture et (ii) en mathématiques, par sexe

1.2, 1.4, 1.5, 2.1, 2.2, 2.3, 3.1, 3.3, 3.4, 3.7, 3.c, 4.5, 5.3, 5.4, 5.5, 5.b, 7.a, 8.6, 8.7, 8.b, 10.2, 10.6, 12.8, 13.3, 13.b, 16.a

0.g. Organisation(s) internationale(s) responsable(s) de la surveillance mondiale

Institut de statistique de l'UNESCO (UNESCO-ISU)

2.a. Définition et concepts

Définition:

Pourcentage d'enfants et de jeunes atteignant au moins un niveau minimum de compétence en (i) lecture et (ii) en mathématiques au cours de l'enseignement primaire (2e ou 3e année), à la fin de l'enseignement primaire et à la fin du premier cycle de l'enseignement secondaire. Le niveau de compétence minimum sera mesuré par rapport aux nouvelles échelles communes de lecture et de mathématiques actuellement en cours d'élaboration.

Concepts:

Le niveau de compétence minimal inclut les connaissances de base dans un domaine (mathématiques ou lecture) mesurées par des évaluations de l'apprentissage. Par exemple, le test de lecture du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) comporte six niveaux de compétence, dont le niveau 2 est décrit comme le niveau de compétence minimal. Pour les évaluations « Trends in International Mathematics and Science Study » (TIMSS) et « Progress in International Reading Literacy Study » (PIRLS), il existe quatre niveaux de compétence : faible, intermédiaire, élevé et avancé. Les élèves qui atteignent le niveau intermédiaire sont capables d'appliquer les connaissances de base dans diverses situations, comme dans le cas d'une compétence minimale. Actuellement, il n'existe pas de normes communes validées par la communauté internationale. L'indicateur présente les données publiées par chacune des agences et organisations spécialisées dans les évaluations d'apprentissage transnationales.

3.a. Sources de données

Description:

Diverses évaluations internationales de l'apprentissage, y compris : le Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN (PASEC), le « Progress in International Reading Literacy Study » (PIRLS), le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA), le « Southern and Eastern African Consortium for Monitoring Educational Quality » (SACMEQ), la Troisième Étude comparative et exploratoire régionale (TERCE) et « Trends in International Mathematics and Science Study » (TIMSS). (a) Stratégie à court terme : Utiliser des données d'évaluation nationales représentatives à grande échelle provenant d'évaluations internationales, même si les niveaux de performance ne sont pas directement comparables. (b) Stratégie à moyen terme : Utiliser une échelle globale basée soit sur un nouveau test, soit sur le jumelage des évaluations nationales, régionales et transnationales.

3.b. Méthode de collecte des données

Pour les évaluations internationales de l'apprentissage, les données ont été fournies par les organisations responsables de chaque évaluation.

3.c. Calendrier de collecte des données

Varié. Chaque évaluation d'apprentissage a son propre cycle de collecte de données.

3.d. Calendrier de diffusion des données

Juillet 2016

3.e. Fournisseurs de données

Organismes responsables de la conduite des évaluations de l'apprentissage (y compris les ministères de l'éducation, les bureaux nationaux de statistique et autres fournisseurs de données). Pour les évaluations internationales, les fournisseurs de données sont l'« International Association for the

Evaluation of Educational Achievement » (IEA), le Laboratoire latino-américain d'évaluation de la qualité de l'éducation (LLECE), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN (PASEC) et le « Southern and Eastern African Consortium for Monitoring Educational Quality » (SACMEQ).

3.f. Compilateurs des données

Institut de statistique de l'UNESCO (UNESCO-ISU)

4.a. Justification

L'indicateur est une mesure directe des résultats d'apprentissage obtenus dans les deux matières à la fin des niveaux d'éducation pertinents. Un niveau minimal est établi pour les trois points de mesure. Un seul seuil est utilisé pour séparer les élèves qui atteignent le niveau minimal de ceux qui ne l'atteignent pas :

- 1. En dessous du minimum est la proportion des élèves qui n'atteignent pas une norme minimale établie par les pays en fonction des compétences minimales définies à l'échelle internationale.
- 2. Au-dessus du minimum est la proportion des élèves qui ont atteint les normes minimales. En raison de l'hétérogénéité des niveaux de performance fixés par les évaluations nationales et transnationales, ces niveaux de performance devront être harmonisés avec les niveaux de performance minimaux définis à l'échelle mondiale. Une fois les niveaux de performance harmonisés, la communauté internationale sera en mesure d'identifier, pour chaque pays, la proportion des enfants qui ont atteint les niveaux minimaux.

4.b. Commentaires et limites

Bien que les données de nombreuses évaluations nationales soient maintenant disponibles, chaque pays fixe ses propres normes, de sorte que les niveaux de performance peuvent ne pas être comparables. Une option consiste à relier les évaluations régionales existantes sur la base d'un cadre commun. Comme les évaluations sont généralement administrées au sein des systèmes scolaires, les indicateurs actuels ne couvrent que les enfants scolarisés et la proportion de ces derniers peut varier d'un pays à l'autre. L'évaluation des compétences des enfants et des jeunes non scolarisés nécessiterait des enquêtes auprès des ménages. L'évaluation des enfants dans les ménages est à l'étude, mais elle peut être très coûteuse et difficile à administrer et il est peu probable qu'elle soit disponible au niveau requis dans les 3 à 5 prochaines années. Enfin, le calcul de cet indicateur nécessite des informations spécifiques sur l'âge des enfants participant aux évaluations afin de créer des données comparables au niveau international. L'âge des enfants déclaré par le chef du ménage peut ne pas être cohérent et fiable, ce qui rend le calcul de l'indicateur encore plus difficile. En raison de la complication de l'évaluation des enfants non scolarisés et de l'accent mis sur l'amélioration des systèmes éducatifs, l'ISU adopte une approche par étape. Il se concentrera sur l'évaluation des enfants scolarisés à moyen terme, pour lesquels de nombreuses données sont disponibles, puis élaborera un plan de mise en œuvre plus cohérent pour évaluer les enfants non scolarisés à plus long terme.

4.c. Méthode de calcul

Méthode de calcul:

L'indicateur est la proportion des enfants et/ou des jeunes à un niveau d'éducation spécifique qui atteignent ou dépassent un niveau de compétence prédéfini dans une matière donnée.

Performance au-dessus du niveau minimal, NCMt,n,s, au-dessus du minimum = p

où p est le pourcentage d'élèves dans une évaluation de l'apprentissage au niveau d'éducation n, dans la matière s, au cours de l'année (t-i), où $0 \le i \le 5$, qui a atteint un niveau de compétence supérieur à une norme minimale prédéfinie, Smin. La norme minimale est définie par la communauté internationale de l'éducation en tenant compte des différences régionales.

4.f. Traitement des valeurs manquantes (i) au niveau national et (ii) au niveau régional

• Au niveau national:

Aucun par le compilateur des données.

• Aux niveaux régional et international :

Aucun par le compilateur des données.

4.g. Agrégations régionales

Les agrégats régionaux et mondiaux ne sont pas disponibles actuellement pour cet indicateur.

5. Disponibilité des données et désagrégation

Disponibilité des données :

79 pays

Séries chronologiques :

Dernière année disponible pour la période 2010-2015.

Désagrégation:

Par âge ou groupe d'âge des étudiants, sexe, lieu, statut socio-économique, statut de migrant et origine ethnique. Le statut par rapport à l'incapacité n'est pas disponible actuellement et ce pour la plupart des évaluations nationales et transnationales de l'apprentissage, mais pourrait être considéré pour les évaluations futures.

7. Références et documentation

URL:

http://uis.unesco.org/fr

Références:

Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN (PASEC) : http://www.pasec.confemen.org/

« Progress in International Reading Literacy Study » (PIRLS) : (en anglais) http://www.iea.nl/pirls 2016.html

Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) : <u>(en anglais)</u> <u>https://www.oecd.org/pisa/aboutpisa/</u>

« Southern and Eastern African Consortium for Monitoring Educational Quality » (SACMEQ) : (en anglais) http://www.sacmeq.org

Troisième Étude comparative et exploratoire régionale (TERCE) : (en espagnol) http://www.unesco.org/new/es/santiago/education/education-assessment-llece/third-regional-comparative-and-explanatory-study-terce/

« Trends in International Mathematics and Science Study » (TIMSS) : (en anglais) http://www.iea.nl/timss 2015.html